

C.A.P. PHARMACIE

Approvisionnement d'une ordonnance et tarification

30 Min maxi. Coef : 3

Approvisionnement correct :

- 1 erreur de produit (- 4 points)
- 1 erreur de dosage (- 4 points)
- 1 erreur de forme (- 2 points)

- 1 erreur de quantité (- 2 points)
- 1 erreur d'omission (- 2 points)

dans la limite de } **10 POINTS**

Tarification correcte :

4

- facture- manquant éventuel - présentation (erreur de calcul O/4)

Vérification et conformité :

4

- remarques éventuelles

10 POINTS

Indication éventuelle de l'inscription à l'ordonnancier

2

ORDONNANCE

- 5 à 8 lignes de médicaments ou produits dont au moins :

- 1 location ou vente d'accessoire
- 1 produit TIPS ou TPN
- 1 non remboursé
- 1 calcul d'unités thérapeutiques (gouttes, sirop, etc.)
- 1 produit « listes ».

ACADEMIE DE GRENOBLE				SESSION 2000	
EXAMEN : CAP EMPLOYE EN PHARMACIE				Durée :	
Epreuve :				Coefficient :	
Echelle :	Nb. Tirages :	SUJET	N°	Feuille : 1/1	